



Assurance et Banque

A black and white photograph of a man and a young child from behind, looking out at a vast, choppy ocean under a cloudy sky. The man is wearing a quilted jacket, and the child is wearing a dark hoodie. A large, thin red parallelogram is superimposed over the image, extending from the top right towards the bottom left, partially framing the text.

# Gestion Sous Mandat Compte Titres et PEA

Un monde ouvert  
à portée de main.

# Pourquoi choisir la Gestion Sous Mandat d'AXA Banque ?

## AXA Banque

Filiale du groupe AXA, AXA Banque vous propose une **Gestion Sous Mandat déléguée à des sociétés de gestion de renom** sélectionnées pour la qualité avérée de leur gestion.

## L'offre

L'offre de Gestion Sous Mandat s'appuie sur une **sélection de sociétés de gestion parmi les meilleures du marché** : Amundi Asset Management et Rothschild & Co Asset Management Europe<sup>(1)</sup>.

(1) Les portefeuilles sont gérés par AXA Banque, qui en délègue la gestion à ces sociétés. AXA Banque se réserve le droit de modifier à tout moment la liste de ces sociétés de gestion.



**“Notre capacité d’engagement  
aux côtés de nos clients fait partie  
de notre valeur ajoutée.”**

# Notre philosophie

Vous souhaitez déléguer la gestion d'une partie de votre épargne à des professionnels de la finance ? **AXA Banque vous propose une offre de Gestion Sous Mandat selon vos objectifs et vos préférences d'investissement.**

---

Pour gérer au mieux votre portefeuille, **AXA Banque s'appuie sur des sociétés de gestion de référence**, expertes dans la gestion sous mandat, qui possèdent expérience, savoir-faire et réactivité.

---

Votre **Conseiller**, en lien avec nos équipes spécialisées en **épargne financière**, définit avec vous la meilleure solution pour la **gestion de votre épargne**.

---

Cette approche vous permet de bénéficier d'une **gestion de votre patrimoine en adéquation avec l'ensemble de vos attentes** : objectifs et durée d'investissement, aversion aux risques...



**“ Votre patrimoine est votre histoire,  
il mérite toute notre attention.”**

# Votre patrimoine est unique, il mérite une gestion adaptée

## Les styles d'investissement

La Gestion Sous Mandat vous permet de déléguer la gestion financière de votre Compte Titres ou de votre Plan d'Épargne en Actions (PEA) à un expert. Notre approche permet de choisir une stratégie d'investissement qui vous correspond.



### La gestion indicielle

« Je veux une gestion, pour mon épargne financière, s'appuyant sur des fonds qui suivent les principaux indices de marché. »

La gestion indicielle a pour objectif d'investir dans des OPCVM<sup>(1)</sup> qui cherchent à suivre au plus près la performance des indices de marchés. Cette stratégie permet de limiter les coûts des instruments financiers.



### La gestion de conviction

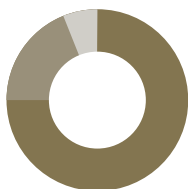
« Je souhaite bénéficier de l'expertise de gérants mettant leurs convictions sur les marchés au service de mon épargne financière. »

La gestion de conviction a pour objectif d'investir dans des OPCVM<sup>(1)</sup> investissant de manière active dans des instruments financiers afin de saisir des opportunités de marché.

Quel que soit le style de gestion retenu, le mandat est géré de manière discrétionnaire, la performance de la stratégie de gestion n'est pas comparée à un indice de référence. L'allocation d'actifs s'appuie sur les anticipations du Mandataire ou du Mandataire Délégué, l'analyse des perspectives de rendement/anticipations sur les marchés financiers, la construction d'un portefeuille cohérent avec le profil de gestion. La valeur de vos avoirs sous mandat n'est pas garantie et peut fluctuer tant à la hausse qu'à la baisse en fonction des conditions économiques, politiques, boursières (risque de marché), ou des décisions d'investissement de votre gérant (risque discrétionnaire ; il existe un risque que vos avoirs ne soient pas investis à tout moment sur les marchés les plus performants).

## Les profils de gestion

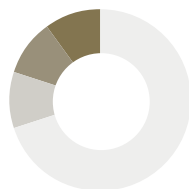
Votre Conseiller, en lien avec nos équipes dédiées à l'épargne financière d'AXA Banque définit avec vous votre profil de gestion. Selon ce profil de risque, votre portefeuille sera plus ou moins investi sur les marchés de taux (supports obligataires, monétaires) et les marchés d'actions français et internationaux.



### Défensif

Ce profil est réservé aux personnes morales. Vous recherchez une valorisation la plus régulière possible du portefeuille avec une faible exposition aux fluctuations des marchés financiers et un risque de perte en capital faible.

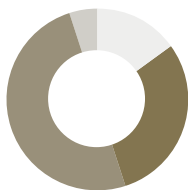
Horizon d'investissement supérieur à 1 an  
SRI<sup>(2)</sup> cible du mandat : 2



### Dynamique

Vous cherchez à faire croître votre capital à long terme, en investissant de manière prépondérante sur les marchés actions européens ou internationaux, en contrepartie d'un risque élevé de perte en capital et des fluctuations du portefeuille sur la totalité de votre capital.

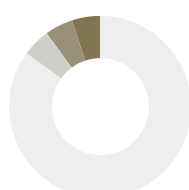
Horizon d'investissement supérieur à 6 ans  
SRI<sup>(2)</sup> cible du mandat : 5



### Modéré

Vous recherchez un rendement modéré à moyen terme, en contrepartie d'un risque de perte en capital et de fluctuation du portefeuille limités.

Horizon d'investissement supérieur à 3 ans  
SRI<sup>(2)</sup> cible du mandat : 3



### Dynamique PEA

Ce profil est réservé aux personnes physiques. Vous recherchez à faire croître votre capital à long terme, en investissant de manière prépondérante sur les marchés actions européens, en contrepartie d'un risque élevé de perte en capital et des fluctuations du portefeuille sur la totalité de votre capital.

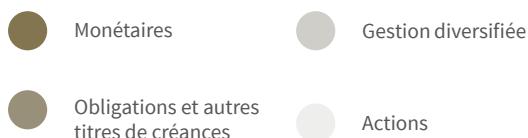
Horizon d'investissement supérieur à 6 ans  
SRI<sup>(2)</sup> cible du mandat : 6



### Equilibré

Vous recherchez un rendement à moyen/long terme, en contrepartie d'un risque élevé de perte en capital et de fluctuations du portefeuille seulement sur une partie de votre capital.

Horizon d'investissement supérieur à 4 ans  
SRI<sup>(2)</sup> cible du mandat : 4



Les portefeuilles sont gérés par AXA Banque, qui en délègue la gestion à des sociétés de gestion. Les avoirs sous gestion seront investis en partie ou en totalité dans les OPCVM de ces sociétés de gestion ou de leur groupe, ou dans des OPCVM externes, selon les cas. La répartition d'actifs présentée est indiquée à titre d'exemple et n'est pas contractuelle. Pour chaque catégorie d'actifs, les bornes d'allocation minimum et maximum sont fixées dans le mandat de gestion. La catégorie de risque la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

(1) OPCVM : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières. (2) SRI (Indicateur synthétique de risque) est l'indicateur du profil de risque du mandat de gestion. Cet indicateur classe le mandat de gestion sur une échelle allant de 1 à 7: le niveau 1 correspond aux niveaux de risque et de performance potentielle les plus faibles.

# Une tarification simple et transparente

**Avec la Gestion Sous Mandat d'AXA Banque, vous accédez à une tarification simple quel que soit le style de gestion retenu :**

## Frais de Gestion Sous Mandat

- Une commission qui correspond à un pourcentage de votre encours et en fonction de votre profil de risque.

## Frais sur versements<sup>(1)</sup>

- 4% maximum sur les montants investis.

## Droits de garde (Compte Titres/PEA)

- Gratuit.

---

<sup>(1)</sup>Applicables à chaque versement en espèces sur le Compte Titres ou PEA, et sur la valorisation (en espèces et en titres) du PEA transféré en gestion sous mandat.

# Les atouts de la Gestion Sous Mandat

**Accédez à un service clef en main qui vous garantit une réelle tranquillité pour la gestion de votre épargne financière.**

- Une gestion active de votre portefeuille : le gérant pilote votre allocation d'actifs en continu.
- La mise à disposition sur votre espace client du détail de votre portefeuille.
- Des rapports de gestion trimestriels.
- Un point régulier avec votre Conseiller.

Votre interlocuteur



Votre Espace Client

Retrouvez l'ensemble  
de vos services en ligne sur [axa.fr](https://axa.fr)



**Document non contractuel.**

Le présent document vous est remis à titre d'information. AXA Banque ne saurait être tenue pour responsable d'aucune décision prise sur le fondement des seuls éléments contenus dans ce document ou inspirée par eux, ni des conséquences qui pourraient en résulter. **AXA Banque** - S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 246 017 296 € - RCS Créteil 542 016 993 - TVA intracommunautaire n° 27 542 542 016 993 de Créteil. Siège social : 203/205, rue Carnot - 94138 Fontenay-sous-Bois Cedex. Intermédiaire en assurance pour le compte d'AXA France Vie et AXA France Iard - N° ORIAS 07 025 377 ([orias.fr](https://orias.fr)).